

TRANSPORT DES MARCHANDISES DANGEREUSES
CERTIFICAT D'AGREMENT DE TYPE D'EMBALLAGE

Demandeur : SANYPICK PLASTIC, S.A.
C/ Carlos Jimenez Diaz, 23
28806 ALCALA DE HENARES (MADRID) Espagne

N° 9066
Indice 0

DOCUMENTS DE REFERENCE :

- Transport par route : ADR (Partie 6), à jour au 01/01/2015
- Transport par chemin de fer : RID (Partie 6), à jour au 01/01/2015
- Transport par voie navigable : ADN (Partie 6), à jour au 01/01/2015
- Transport par voie maritime : Code IMDG (Partie 6), à jour au 01/01/2015
- Transport aérien : DOC OACI 9284 AN/905 (Partie 6), à jour 2015/2016
- Recommandations des Nations Unies relatives au transport des marchandises dangereuses - Règlement type - ST/SG/AC.10/1/Rev.18 -

DESCRIPTION DU TYPE D' EMBALLAGE (selon les données de demandeur) : N° d'ordre 157348

- Fabricant : Plasticos Higueras S.A. / E-28343 Valdemoro (Madrid)
- Code d'emballage : 3H2
- Type, matériau : Jerricane, Plastique
- Mode de fabrication : Injection
- Référence commerciale : Biocompact 3 L
- Matière première constitutive : Polypropylène

- Plans : Contenedor Biocompact 3L du 16/11/2016 - Tapa 1.8 y 3L et Tapa Giratoria VI du 16/11/2016
- Capacité nominale : 3 L
- Capacité réelle : 3,2 L
- Poids à vide (tare) : 0,283 = (0,186 + 0,097) kg
- Dimensions extérieures hors tout : 0,174 x 0,174 x 0,23 m
- Epaisseur minimale : 1,6 mm
- Fermetures : Couvercle en plastique clipsé sur le corps avec volet de fermeture provisoire et définitive pivotant au centre (fabricant Plasticos Higueras SA, E-28343 Valdemoro)

- Manutention : Une anse en plastique sur le corps
- Décompression : Sans
- Granulométrie du lest : Granulés PE (59 grains par gramme)
- Particularités : Sans

DOMAINE D'UTILISATION AGREE : Marchandises dangereuses solides dans les conditions suivantes :

- Groupe d'emballage : II,III
- Masse brute Maximale : 1,5 kg
- Gerbage : Charge maximale : 18 kg

EPREUVES ET MARQUAGE :

Résultats d'épreuves satisfaisants, selon rapport : **BVT 356923** indice 0 du 30/11/2016

Référence et indice du plan d'assurance de la qualité : Selon attestation de conformité N° 18953 - 4 du 29/04/2016

Modèle de marquage à apposer sous réserve du respect des dispositions réglementaires:



3H2 / Y 1,5 / S / - - *
F / BVT 356923 / SANYPICK

* se reporter à l'annexe au Certificat d'agrément

Délivré à Fresnes

Le 30/11/2016

Pour une durée de 5 ans

Un exemplaire du Certificat d'agrément est transmis au Ministère chargé des transports

Le Responsable du laboratoire agréé

Mme E.FRAGU

